

LE DISPOSITIF

La Friche la Belle de Mai et l'Institut français du Maroc se sont associés pour la mise en place d'un nouveau programme de résidences débuté en 2015, puis élargi en 2017 avec l'Institut Français d'Algérie, en 2018 avec l'ambassade de France en Iran, en 2021 avec l'Institut Français d'Égypte et en 2022 avec l'Institut Français de Tunisie. Ce dispositif de résidences a pour objectif l'accueil d'artistes émergents marocains, algériens, iraniens, égyptiens, et tunisiens, à Marseille pour encourager leur mobilité en méditerranée. Cette résidence à la Friche leur propose un cadre de recherche et de création sur mesure qui leur permet de développer leur pratique artistique et de (re)découvrir la scène artistique française.

> Un espace de création et de confrontation

Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il développe. Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'un tuteur tout au long de la résidence permettant des moments de parole et de « critique » qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun.

> Des ouvertures d'ateliers au public, des rencontres avec des professionnels, critiques d'art, éditeurs et des journalistes ouvriront des perspectives, des nouvelles collaborations et une visibilité des travaux en cours.

CONTEXTE DE L'APPEL À CANDIDATURE

La résidence permettra à 1 musicien.ne électronique palestinien.ne de bénéficier d'une résidence de 1 mois à Marseille et d'un accompagnement par l'AMI.

La résidence aura lieu dans les studios équipés de l'AMI. Dans le cadre de cette résidence, l'AMI propose d'accompagner le projet d'un.e musicien.ne qui a déjà une expérience artistique significative en Palestine (albums, scènes) et qui souhaite faire évoluer ses créations dans un contexte de développement à l'international.

Cette résidence aura lieu sur la même période que la résidence Algérie-France afin de faciliter les synergies entre les musiciens méditerranéens.

Les candidatures devront prendre en compte le contexte de Marseille pour y réaliser leur projet. Les résidents pourront ouvrir un nouveau champ de réflexion. Ils pourront prendre de la distance sur leurs pratiques actuelles, pour expérimenter une autre approche ou finaliser une création en cours en lien avec la ville. Les artistes pourront porter leur regard sur ses territoires, son histoire, ses croisements géographiques et culturels. Pendant leur résidence, les artistes pourront échanger avec des professionnels résident et de passage à Marseille.

MODALITÉ ET CONDITIONS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

Les résidents bénéficient **d'une chambre et d'un espace de travail** sur le site de la Friche la Belle de Mai. La villa mise à disposition par La Friche Belle de Mai comporte 20 chambres, des salles de bain, un coin cuisine et une salle à manger mutualisés.

l'A.M.I est l'accompagnateur désigné pour apporter son expertise sur le travail du résident et une bourse de production est mise en place par l'Institut français de Jérusalem.

Radio Atheer poursuivra l'accompagnement de l'artiste à son retour de résidence avec une session d'enregistrement à l'Institut Culturel Franco-Allemand de Ramallah.

Le transport des résidents entre la Palestine et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français de Jérusalem.

Le résident prendra à sa charge la demande et **les coûts de visa et d'assurance de rapatriement** (obligatoire).

Un compte-rendu de résidence sera demandé en fin résidence

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour participer à l'appel à candidatures, l'artiste doit :

- Travailler et résider dans les territoires palestiniens ;
- Avoir une pratique des musiques électroniques ;
- Présenter un projet spécifique pour Marseille et sa métropole ;
- Avoir terminé son cursus académique et/ou pouvoir justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur artistique ;
- Avoir déjà développé un/des projets de création ;
- Avoir un passeport valide 3 mois après le retour de résidence ;
- Disposer d'un schéma vaccinale à jour ;
- Parler français et/ou anglais.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Une commission composée de la direction des institutions partenaires, étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne le/la lauréat.e du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury, accorderont une attention particulière à la qualité artistique du dossier, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence en France, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.

CALENDRIER

- Dépôt des candidatures : Du 20 juillet au 20 août 2022
- Annonce des résultats : fin août
- Résidence : du 7 novembre au 5 décembre 2022
- Spectacle de sortie de résidence

POUR CANDIDATER

Ce dossier (en français et/ou anglais) comprendra :

- Le formulaire ci-dessous dûment rempli
- Un CV complet
- Une note d'intention de la résidence
- Un dossier artistique avec des liens pour écouter de la musique ou voir des vidéos
- Des lettres de recommandation (en option)
- Les contacts du candidat (mail, numéro de téléphone et adresse)

Les candidatures à plusieurs ne seront pas admissibles.

La venue d'accompagnateurs dans le cadre de ce programme n'est pas possible.

Les dossiers papiers ne sont pas acceptés, seules les candidatures par mail sont acceptées.

Merci, pour les fichiers images et vidéos d'utiliser WeTransfer et/ou lien Dropbox.
Les candidatures reçues après la clôture de l'appel à projet ne seront pas prises en compte.

A contacter pour toute question :
culture@iframallah.org

PARTENAIRES

L'INSTITUT FRANÇAIS DE JERUSALEM

L'Institut français de Jérusalem est un réseau déployé sur l'ensemble de la circonscription du Consulat général de France à Jérusalem : ses quatre antennes sont localisées à Jérusalem (Chateaubriand et Romain Gary), à Gaza et à Ramallah.

Il a pour mission de tisser des liens forts et pérennes entre les populations, d'initier et de soutenir les échanges avec la France dans tous les secteurs créatifs de la vie culturelle, intellectuelle, universitaire, scientifique et éducative. Il favorise la recherche de partenariats avec les acteurs majeurs de la scène de Jérusalem, de Cisjordanie et de Gaza, en encourageant la réalisation de projets communs et en faisant «vivre les cultures».

Pour plus d'information : <https://www.institutfrancais-jerusalem.org>

LA FRICHE LA BELLE DE MAI

Prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains, la Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche la Belle de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (350 artistes, producteurs, salariés qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals). Avec près de 450 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple de 45 000 m² où se côtoient 5 salles de spectacles et de concert, des jardins partagés, des lieux de résidences d'artiste, une aire de jeux et de sport, un restaurant, une librairie, une crèche, 2400 m² d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000 m², un centre de formation.

<https://www.lafriche.org>

PARTENAIRE DE LA FRICHE LA BELLE DE MAI

A.M.I. Aide aux Musiques Innovatrices

Depuis 1985, L'AMI porte un projet artistique au service des habitants, des artistes et des entrepreneurs culturels du territoire. Son action de transmission, de repérage et d'accompagnement des entreprises culturelles et des artistes émergents et indépendants est un outil essentiel pour garantir la pertinence de ce territoire en termes de création artistique, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Par la chaîne de valeurs qu'elle défend, l'AMI entend participer activement à la construction d'un socle de développement durable, culturel et novateur. L'AMI porte en elle une véritable culture de co-construction favorisant les transversalités à tous les niveaux. Forte de son histoire et dans un contexte de concentration des acteurs toujours plus fort, l'AMI défend une ligne artistique portée sur l'innovation musicale, les hybridations esthétiques sans classification de genre et les approches pluridisciplinaires, afin de rester un acteur majeur de la défense de la diversité artistique et culturelle.

Le projet de la structure s'articule autour de 5 axes :

1. PLATEFORME DYNAMO - accompagnement à l'entrepreneuriat culturel : Le socle et la construction de la communauté de projet (Couveuse d'entreprises, co-working, consulting et formations, mise en réseau et internationalisation)
2. RÉPÉTITION, PROFESSIONNALISATION & INSERTION DES ARTISTES : Un parcours d'accompagnement, du design de service, de la pré- production à la mise en réseau (formations à la professionnalisation, coaching et support technique)
3. RESIDENCES & CREATION : Des outils, un réseau d'acteurs et une expertise artistique au service de l'émergence et de la création (commandes et co-productions, soutien à la création (mise en scène, scénographie, développement technique), coopération européenne et internationale)
4. PROGRAMMATION & TEMPS FORTS : Rendre visible le processus d'accompagnement et la défense de sa ligne artistique en proposant le cadre de rencontres innovantes avec le public (co-productions, concerts et festivals HIP HOP SOCIETY & J.E.S.T)
5. PRATIQUES & ACTIONS CULTURELLES : Incite à la pratique artistique, au rapport à la création et à ses métiers pour générer le sourcing de demain (ateliers, médiation, EAC)
<https://www.amicentre.biz/>

PARTENAIRE DU GOETHE-INSTITUT
RADIO ATHEER

Le projet "Programme de radio culturelle palestinienne - Atheer", financé par l'UE, est un projet de radio culturelle palestinienne mis en œuvre par le Goethe-Institut - Territoires palestiniens, axé sur la production audio et culturelle de toutes sortes. Le projet se compose d'un studio d'enregistrement, d'un studio d'enregistrement mobile (Radio Atheer Bus), et d'une plateforme audio en ligne/un site web pour la publication, l'archivage et la diffusion de contenus audio critiques produits. La plateforme comprendra les enregistrements et les productions de Radio Atheer ou le contenu audio d'institutions culturelles et/ou d'acteurs culturels qui travaillent en partenariat avec Radio Atheer.

Radio Atheer concentre ses messages et ses initiatives sur les jeunes et les acteurs culturels audio en général et s'adresse aux artistes, musiciens, journalistes, chercheurs et créateurs de podcasts. Le studio de son de l'Institut Culturel Franco-Allemand de Ramallah et le Radio Bus sont facilement accessibles, gratuits et offrent un environnement sûr pour enregistrer, mixer et/ou auditer tout type de production audio.

<http://Radioatheer.com/>
<https://soundcloud.com/user-613048099>

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Programme de résidences
Résidences Méditerranée
Friche la Belle de Mai – Marseille

Candidat.e

Genre :

Nom :

Prénom :

Age :

Nationalité :

Adresse :

Adresse postale :

Email :

Site internet :

Téléphone :

Parlez-vous Français : Oui / Non

Parlez vous anglais : Oui / Non

Projet

Descriptif projet – Note d'intention (20 lignes maximum)

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence artistique en France ?

Oui (préciser les dates et le lieu)

Non

Si vous avez déjà des contacts professionnels en France, merci de préciser :

Si vous avez identifié des contacts que vous souhaitez développer durant votre résidence, merci de préciser :

Pièces jointes :

- Curriculum vitæ

- Note d'intention de la résidence

-Dossier artistique :

Lien vidéo (1) :

Lien vidéo (2) :

Lien vidéo (3) :

Fichiers audios :

- Lettres de recommandation (en option)

- Divers :

[Signature du/de la candidat.e \(version papier\) :](#)